

Image not found or type unknown



Photocopieuses obligatoires en mairie ?

Par **vazkor**, le **23/06/2008 à 19:22**

Bonjour, je souhaiterais savoir si une mairie a le devoir de proposer un service de photocopie à ses administrés. Ce service, payant, a été supprimé de notre mairie, pour être confié à un commerce de la commune. Quels sont mes recours contre cette décision ? Y a-t-il un texte qui pourrait me permettre de faire corriger le tir ? J'ai entendu parler d'un texte disant qu'une commune de plus de 400 habitants DEVAIT proposer ce service, qu'en est-il ?

Merci d'avance.

Vazkor